



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Menace djihadiste suite à l'attentat de Moscou

Question écrite n° 17517

Texte de la question

M. Alexis Jolly interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la recrudescence du risque terroriste en France suite à l'attentat de Moscou. Cet attentat a rappelé que le risque djihadiste dans les pays d'Europe n'était pas écarté et ce malgré la défaite de l'État islamique et des autres groupes islamistes en Syrie. Considérant la nature transnationale du terrorisme et la possibilité que de tels actes puissent avoir des suites et des répliques dans les pays européens, il est impératif d'anticiper ce risque et de prévenir toute menace potentielle. La lutte contre l'islamisme, l'expulsion des fichés S étrangers ou binationaux et des imams radicaux apparaît comme un moyen incontournable de prévenir la préparation de nouveaux actes terroristes sur le territoire national. De même, un contrôle accru des frontières s'impose, particulièrement lorsqu'il s'agit de voyageurs en provenance de pays considérés comme à risque par les services du Quai d'Orsay. M. le député souhaite donc connaître l'ensemble des initiatives envisagées pour renforcer la vigilance et la sécurité sur le territoire français, en tenant compte des enseignements tirés des attaques terroristes passées, en France comme dans les autres pays occidentaux. Par ailleurs il souhaite savoir comment le Gouvernement prévoit d'adapter son action pour faire face à l'évolution des tactiques et des stratégies des groupes terroristes.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Jolly](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17517

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3376

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)